

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill No 2, Loi constituant en corporation le Fonds patriotique canadien;

M. Power propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après discussion, ladite motion est mise aux voix et agréée.

En conséquence, ledit bill est lu la deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié tel que modifié, lu la troisième fois et passé.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du bill No 3, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions;

M. Rogers propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après discussion, ledit débat est ajourné sur une motion de M. Slaght.

La Chambre s'ajourne alors à 10.27 heures p.m., jusqu'à 3 heures p.m., demain.

PIERRE F. CASGRAIN,

Orateur.